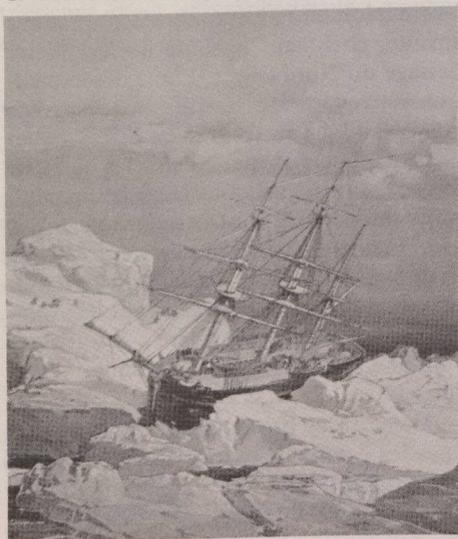


fin du XIXe siècle. Un quart de siècle après le transfert, le capitaine Joseph Elzéar Bernier, né à l'Islet (Québec), en 1852, d'une famille de marins, fut chargé d'accomplir le premier des trois voyages qu'il devait faire dans l'Arctique pour prendre "officiellement possession, au nom du Canada, des terres et des îles" qui s'y trouvaient.



A la recherche du Passage et de Franklin, Robert M'Clure pénétrait dans l'Arctique en 1850, venant du Pacifique. Après avoir passé trois hivers dans les glaces, M'Clure et ses hommes furent secourus par des marins, venus en traîneau, des autres navires mouillant à l'île Melville. M'Clure est le premier à avoir découvert le passage du Nord-Ouest.

On a associé le capitaine Bernier à Jacques Cartier parce que, comme ce dernier, il cherchait le passage du Nord-Ouest et avait dû faire face à un climat sans merci. Comme Cartier avait fait pour la France, Bernier prit possession d'un grand nombre d'îles de l'Arctique au nom du Canada. Et, aussi comme Cartier, Bernier planta une croix dans plusieurs des îles qu'il découvrit pour confirmer la souveraineté du Canada sur ces dernières.

Le capitaine Bernier, comme les autres explorateurs qui ont réussi à connaître ces terres et ces étendues d'eau, dut beaucoup à ses guides et aux chasseurs inuit. Ce sont en effet les Inuit qui, grâce à leur faculté innée de l'orientation et à leur talent de navigateurs, encore remarquables aujourd'hui dans l'Arctique, ont permis à William Wakeham, aux membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), à Vilhjalmur Stefanson et à leurs successeurs de trouver leur route.

Intérêt croissant du gouvernement

Au cours du siècle présent, le gouvernement canadien a accru ses activités dans l'Archipel en y établissant des postes de la GRC, des stations météorologiques, des bureaux de poste, des installations de défense ainsi que des dispensaires et des postes de communication. L'exploration des ressources a aidé, durant les dernières années, au maintien de la présence canadienne qui n'avait d'abord été assurée que par le gouvernement. Panarctic et Petro-Canada ne sont que deux des nombreuses

sociétés qui contribuent à affirmer de façon concrète l'intérêt national dans le Nord.

Le gouvernement occupe maintenant une place de premier plan dans la protection de l'environnement riche et fragile du Nord. Le développement économique, dont les manifestations nouvelles et de plus en plus nombreuses sont favorisées par le potentiel des ressources qu'on trouve au large des côtes et sur la terre ferme, entraîne des répercussions sur la faune et les habitants du Nord ainsi que sur l'environnement dont ils dépendent.

Colloque marquant le centenaire

Le gouverneur général, M. Edward Schreyer, était le conférencier invité au colloque de trois jours que la Société royale du Canada avait organisé à Yellowknife (Territoires-du-Nord-Ouest) pour marquer le centenaire du transfert au Canada des droits de la Grande-Bretagne sur les îles de l'Arctique.

Le colloque, tenu du 11 au 13 août sous le thème: *Un siècle des îles arctiques du Canada - 1880-1980*, avait pour objet d'étudier et d'évaluer les progrès réalisés au cours du dernier siècle, d'attirer l'attention du public sur les îles de l'Arctique et de promouvoir l'intérêt national en contribuant à affirmer l'engagement du Canada à l'égard de sa souveraineté dans le Nord canadien.

Les communications présentées traitaient des aspects historique, administratif, scientifique, social et économique de l'évolution passée et des perspectives d'avenir de la région, en mettant l'accent d'une façon toute particulière sur les îles de l'Arctique. Ces documents seront publiés et distribués par la Société royale du Canada.

Le rôle du gouvernement est donc d'empêcher qu'on nuise à l'environnement dans cette course vers de nouveaux buts et vers la recherche de nouveaux rêves. La Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 1972 et des projets tels que l'étude de la région du détroit de Lancaster actuellement en cours ont été établis pour aider à comprendre et à protéger l'écologie précieuse de l'Arctique.

Les Inuit participent au centenaire

Bien que le centenaire revête une signifi-

(suite à la page 8)